



Bulletin de salaire, niveau, échelon et convention collective

Par **leamarylin**, le **07/03/2011** à **10:25**

Bonjour,

Depuis 3 ans que je travail dans cette entreprise je n'ai pas d'indiqué mon niveau et échelon sur mon bulletin de salaire, ce que j'ai demandé dernièrement à mon employeur. Ce mois-ci apparaît un rang et un échelon sur mon bulletin de salaire, mais en regardant la convention collective ne correspond pas à l'intitulé de mon poste. "intitulé: employée administrative et commerciale" également noté dans mon contrat.

Pouvez-vous m'orienter, me dire mes droits?